

COMPTE RENDU de REUNION
du GROUPE LOCAL des ANIMATEURS de S.A.G.E
de la Commission géographique Mayenne - Sarthe - Loir

Vendredi 05/10/07 matin à Laval (53)

AELB - Délégation Anjou-Maine

INTRODUCTION :

Troisième réunion de ce groupe local des animateurs de SAGE du territoire de la commission géographique Mayenne-Sarthe-Loir, piloté par la Délégation Anjou-Maine de l'Agence de l'eau, depuis fin 2005. Ce groupe prend en partie la suite du réseau Animateurs SAGE grand-ouest, piloté par la DIREN Pays de la Loire, et complète les rencontres annuelles de l'ensemble des animateurs du bassin Loire-Bretagne, organisées par le siège de l'AELB.

Présentation de ce groupe à M^{lle} Natacha Mosnier, nouvelle animatrice du SAGE Loir depuis l'été 2007. Accueil cette fois par le SAGE Mayenne dans les locaux du Conseil Général 53.

Présentation rapide de l'organisation de l'AELB pour l'appui et le suivi des SAGE : J-F Mignot est responsable de la politique SAGE au niveau de l'AELB (siège) et analyse le contenu des SAGE lors de leur passage au Comité de Bassin ; T.Genettais est chef du service espaces ruraux et politiques territoriales à la délégation Anjou-Maine et suit notamment les SAGE Mayenne et Loir (il est par ailleurs Référent DCE-programme de mesures) ; B.Pfieffer suit notamment les SAGE Oudon, Authion, et Layon-Aubance (il est par ailleurs Référent Contractualisations rurales) ; P.Boniou s'occupe notamment des SAGE Huisne et Sarthe amont (Sarthe aval à l'avenir) (il est par ailleurs Référent Politiques territoriales transversales-SAGE).

LES EVOLUTIONS DANS LES SAGE SUITE A LA NOUVELLE LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES (LEMA) ET AU DECRET DU 10/08/07 : (cf. texte du Décret ci-joint)

Intervention de J-F Mignot (cf. docs. de J-F Mignot : diaporama et lettre adressée pour la prochaine réunion des Présidents de CLE) puis discussions avec animateurs, AELB et DIREN.

Quelques nouveautés dans la composition des CLE et de leur fonctionnement, mais surtout une évolution dans le contenu des documents produits par le SAGE : Règlement, PAGD...

Le principe de ces nouveaux documents est acquis, une adaptation rapide des SAGE en cours de rédaction est nécessaire (c'est le cas pour l'Huisne, bien assisté par son bureau d'études, un cabinet d'avocats, la DIREN Basse-Normandie et la délégation de l'AELB).

C'est un texte nouveau, donc des interprétations un peu divergentes existent et on a aucune expérience concrète d'application. La principale question est de savoir ce qu'il est juridiquement possible de mettre dans le Règlement et dans le PAGD. Cela est lié à la portée juridique de ces documents (PAGD opposable à l'administration et collectivités, Règlement en plus opposable aux tiers). Ces 2 documents sont les seuls à avoir une portée juridique et constituent l'essentiel des documents du SAGE, mais les autres documents annexés produits au cours de l'élaboration du SAGE restent valables et importants pour sa mise en œuvre.

Les animateurs craignent un SAGE qui apparaîtrait seulement contraignant. Ils militent sur la définition de prescriptions appuyées sur un programme d'actions ambitieux, partagé par la CLE et les acteurs du territoire.

D'autres éclairages sur l'application de ce Décret seront certainement apportés au fur et à mesure des expériences des SAGE en cours de rédaction, de circulaires à sortir dans les DIREN et des discours d'experts du MEDAD lors du Séminaire national SAGE en décembre à Limoges.

LES LIENS ET IMBRICATIONS ENTRE FUTUR SDAGE, PROGRAMME DE MESURES DCE ET SAGE :

Intervention de J-F Mignot (*cf. docs. de J-F Mignot : inclus dans diaporama précédent*) puis discussions avec animateurs, AELB et DIREN.

Les SAGE sont étroitement associés aux travaux sur la DCE, le programme de mesures et maintenant le projet de futur SDAGE, ils sont un appui local reconnu. Des réunions spécifiques ont été faites à destinations des bureaux de CLE et un avis des CLE est demandé sur ce projet de SDAGE (avis et amendements précis). Le CB s'assurera de la compatibilité du SAGE avec le SDAGE et sa cohérence avec le programme de mesures, 2009 étant une année de transition.

GESTION DES DEMANDES D'AVIS SUR DES PROJETS SUR LE TERRITOIRE DES SAGE :

Présentation P.Boniou puis discussions avec animateurs, AELB et DIREN (+ *cf. courriel complémentaire après réunion de F.Guimas*).

Avis demandé sur des projets d'aménagement par les services de l'Etat : Police de l'eau (DDAF, dossiers Loi sur l'eau), DDE (routes, projets Inondation...), DDASS (autorisations captages AEP, PPC...) mais aussi CG (routes...), CR (micro-centrales hydroélectriques...).

Avis consultatif pour les SAGE en élaboration mais officiel pour les SAGE approuvés.

Une certaine habitude de consultation à faire prendre aux services de l'Etat dès le stade d'élaboration du SAGE car cela est fait par certaines administrations, dans certains départements et pas d'autres, et pas forcément pour tous les projets qui devraient être soumis car intéressant le SAGE...

L'analyse de ces dossiers par l'animateur de la CLE peut vite demander un temps considérable. Cela est possible pour les quelques projets présentés à des SAGE en élaboration (là, la difficulté est plutôt d'obtenir une demande d'avis) mais devient vite ingérable pour l'ensemble des dossiers soumis pour avis officiel aux CLE des SAGE approuvés.

Des pistes d'organisations sont exposées d'après l'expérience de SAGE (Mayenne, Oudon) : décider en amont des dossiers sur lesquels du temps est à passer pour donner un avis (gros projets soumis à Autorisation et impactant directement les enjeux du SAGE), déléguer en fonction de leur importance stratégique les avis au Président CLE après analyse rapide par l'animateur, au bureau de la CLE, ou à la CLE... décider de dossiers soumis pour lesquels aucun n'avis n'est transmis ou seulement un courrier type, voire créer un petit groupe pour analyser certains dossiers...

PROBLEMATIQUE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES TRANSVERSAUX DANS LES SAGE :

Présentation rapide par P.Boniou puis discussions avec animateurs, AELB et DIREN.

Certains CRE, SAGE, le futur SDAGE et son programme de mesures sont assez ambitieux sur le rétablissement de la continuité écologique et donc la gestion voire la suppression d'ouvrages.

Des groupes de pression s'opposent à cela avec des arguments plus ou moins pertinents et trouvent les SAGE comme tribune et lieu d'opposition. Le futur SDAGE (+ LEMA) demande beaucoup aux SAGE sur l'inventaire et la gestion de ces ouvrages et les SAGE sont actuellement un peu démunis.

Cependant, des SAGE ont déjà lancé des études et bases de données d'inventaire de ces ouvrages (Sarthe amont, Huisne...) et noué le dialogue avec leurs propriétaires ou représentants.

Les animateurs de SAGE demandent à l'AELB la proposition d'une méthodologie et d'un cahier des charges type d'inventaire des ouvrages à l'échelle d'un SAGE comme cela a été fait pour les ZH.

PROCHAINES REUNIONS SAGE :

Réunion des Présidents CLE à l'invitation du Président du CB Loire-Bretagne le 15/10 à Orléans ;

Séminaire national des animateurs de SAGE organisé par l'OiEau les 13-14/12 à Limoges ;

Prochaine réunion des animateurs de SAGE du bassin Loire-Bretagne au printemps 2008 ;

Prochaine réunion de ce groupe local des animateurs de SAGE Mayenne-Sarthe-Loir en fonction de l'actualité des SAGE, des demandes des participants et des autres réunions SAGE (automne 2008 ou avant ?).

Participants à la réunion du 05/10/07 :

Invités	Présents	@
Animateur SAGE Huisne Vincent TOREAU	Vincent TOREAU	vincent.toreau@sagehuisne.org
Animatrice SAGE Mayenne Véronique RIOU	Véronique RIOU	sage.mayenne@cg53.fr
Animatrice SAGE Oudon Régine TIELEGUINE	Régine TIELEGUINE	sage-oudon@wanadoo.fr
Animateur SAGE Sarthe amont Baptiste SIROT	Baptiste SIROT	baptiste.sirot@sage-sartheamont.org
Animatrice SAGE Loir Natacha MOSNIER	Natacha MOSNIER	natacha.mosnier@eptb-loire.fr
DIREN Bassin Loire-Bretagne Alain SAPPEY	<i>Excusé</i>	alain.sappey@centre.ecologie.gouv.fr
DIREN Pays de la Loire Françoise GUIMAS	Françoise GUIMAS	francoise.guimas@ecologie.gouv.fr
DIREN Basse-Normandie Laure AERTS	<i>Excusée</i>	laure.aerts@basse-normandie.ecologie.gouv.fr
Agence de l'eau Loire-Bretagne Jean-François MIGNOT (siège)	Jean-François MIGNOT	jean-francois.mignot@eau-loire-bretagne.fr
Agence de l'eau Loire-Bretagne Thierry GENETTAIS (Délégation)	Thierry GENETTAIS	thierry.genettais@eau-loire-bretagne.fr
Agence de l'eau Loire-Bretagne Bernard PFEIFFER (Délégation)	Bernard PFEIFFER	bernard.pfeiffer@eau-loire-bretagne.fr
Agence de l'eau Loire-Bretagne Pascal BONIOU (Délégation)	Pascal BONIOU	pascal.boniou@eau-loire-bretagne.fr
